



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux et maternités

Question écrite n° 127691

Texte de la question

Mme Anny Poursinoff alerte M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le démantèlement en cours des hôpitaux publics et les conséquences inhérentes pour les patients mais aussi pour l'accès aux soins. Si la situation des communes rurales est à cet égard alarmante, les villes sont elles aussi concernées. À Paris, les projets immobiliers de l'APH-HP et les restructurations en cours font craindre le pire. Ainsi, l'avenir de l'Hôtel-Dieu demeure aujourd'hui encore incertain alors que, situé en plein cœur de Paris, il accueille annuellement 120 000 urgences et 350 000 consultations (60 % des consultants venant d'Île-de-France, hors Paris). La situation de l'hôpital Saint-Antoine est elle aussi inquiétante. Sa maternité est menacée d'une fermeture imminente. Bientôt, ce sont les services de pneumologie et de soins palliatifs qui seront transférés. Sous couvert de restructuration, l'accès à des services de santé de proximité et de qualité est remis en question. Comme les syndicats et les personnels médicaux, elle s'inquiète de voir les intérêts financiers prendre le pas sur les décisions relevant de la santé publique, et lui demande de revenir sur sa décision afin de préserver la maternité et le service de pneumologie à Saint-Antoine.

Données clés

Auteur : [Mme Anny Poursinoff](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127691

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1036

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)